



IMMOBILIER - FONCIER - IMPLANTATION

ACCOMPAGNEMENT RÈGLEMENTAIRE ET MARCHÉ DES PROJETS D'ENTREPRISES

Vous êtes une entreprise ? Vous rencontrez des problématiques ou avez des interrogations sur des sujets fonciers ou immobiliers ? Vous souhaitez être conseillé ou accompagné ?

Si oui, les développeurs économiques de la Métropole Aix-Marseille-Provence sont à votre écoute !

ENJEUX?

La Métropole Aix-Marseille-Provence a développé à l'échelle du territoire métropolitain un dispositif permettant aux entreprises d'être accompagnées et conseillées sur les enjeux suivants :

- L'évolution de la législation et réglementation.
- Un contexte de marché tendu engendrant une évolution des prix.
- Des enjeux environnementaux et climatiques.

Qui est concerné?

économiques :

Toutes les entreprises* déjà implantées sur le territoire Aix-Marseille-Provence (hors commerces - exceptés commerce de gros).

*pour les entreprises hors territoire métropolitain, contacter l'agence Provence Promotion : www.investinprovence.com

Pour plus de renseignements sur notre offre, n'hésitez pas à contacter l'équipe **métropolitaine des développeurs**



NOTRE RÔLE?

Une connaissance du marché immobilier

- Renseigner sur les prix de marché en fonction de la localisation et la typologie des biens.
- Mettre en cohérence le prix souhaité par l'entreprise par les prix de marché. Renseigner sur les tendances du marché.
- Travailler sur une recherche foncière ou immobilière atteignable.

Une primo-information sur la règlementation et les documents d'urbanisme

- Renseigner sur les zonages et les activités autorisées ou non sur ces derniers.
- Faire de la sensibilisation au respect des zonages correspondants.
- Faire un premier travail d'analyse.
- Mettre en lien avec les services instructeurs de la commune concernée.

Un rôle de facilitateur

 En fonction de la problématique technique rencontrée, une mise en lien avec les services de l'Etat, de la commune concernée etc.